

## NOUVELLES COMPÉTENCES MANAGERIALES DES DIRIGEANTS DES ORGANISATIONS SOCIALES, MEDICO-SOCIALES ET SOCIOCULTURELLES DU CHAMP DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**Une formation multimodale modulaire** pour accompagner le développement et l'actualisation des compétences des actifs tout au long de la vie, pour maintenir l'employabilité, favoriser l'insertion et développer l'entrepreneuriat.

*Une action de formation proposée avec le soutien de la Région Sud*

### Objectifs

- **Développer les compétences des équipes d'encadrement et de direction** dans les établissements et les services du champ de l'intervention sociale, médicosociale et socioculturelle **en vue de favoriser l'adaptation des structures au contexte de mutations rapides** que connaît le secteur. Permettre à ces professionnels de se positionner en « leader de coopérations »
- **Développer les compétences associées au management stratégique de l'innovation et de la qualité dans un contexte marqué par la montée en charge des exigences associées à la contractualisation des projets de développement, à la responsabilité sociale et environnementale des organisations, à la digitalisation de l'intervention sociale, à la massification de l'information traçable, à la préservation et au développement de l'ambition participative dans les organisations de l'ESS.**

### Contenus de la formation

La formation est organisée autour de sept modules : **un module transversal** dédié aux nouvelles compétences managériales des dirigeants des organisations de l'économie sociale et solidaire du champ de l'intervention sociale. **Six modules thématiques** dédiés aux nouvelles problématiques de la dirigeance et de la gouvernance de ces organisations.

#### MODULE TRANSVERSAL

**Module 1.0** : Comprendre l'organisation et son environnement pour construire un leadership vecteur de transformation

#### MODULES THEMATIQUES :

**Module 2.1** : Accompagner la montée en charge de l'ambition participative dans les organisations de l'ESS

**Module 2.2** : Manager la digitalisation de l'intervention sociale et socioculturelle

**Module 2.3** : Piloter l'ouverture de son établissement à l'environnement

**Module 2.4** : Développer une organisation du travail fondée sur le partage de l'information et l'exigence de traçabilité de l'activité

**Module 2.5** : Négocier et contractualiser le développement stratégique de son organisation

**Module 2.6** : Piloter la stratégie de développement durable de son organisation

## Parcours de formation

Trois parcours de formation sont possibles. Chacun de ces parcours est introduit par une journée d'accueil consacrée à l'organisation du cursus de formation et à la présentation des outils collaboratifs que les stagiaires auront à mobiliser.

**Parcours I** = Module transversal (1 journée d'accueil + 13 jours de formation, soit une durée totale de 14 jours)

**Parcours II** = 1 module thématique (1 journée d'accueil + 9 jours de formation, soit une durée totale de 10 jours)

**Parcours III** = Module transversal + 1 module thématique (1 journée d'accueil + 22 jours de formation, soit une durée totale de 23 jours)

## Certification

A chacun de ces parcours correspondent des modalités particulières de validation et de reconnaissance des compétences acquises. Les processus de la valorisation et de la reconnaissance des compétences travaillées dans le cadre de ce parcours de formation reposent sur trois principes directeurs :

- une dynamique de coopération active fondée sur une démarche de **co-élaboration d'éléments de bonnes pratiques professionnelles** favorisant l'émergence d'un corpus de connaissances partagées à même de permettre aux dirigeants des organisations de l'économie sociale et solidaire de mieux faire face aux défis auxquels ils sont aujourd'hui confrontés.
- Des objets de travail définis en étroite collaboration avec des terrains professionnels partenaires de la mise en œuvre de l'action de formation.
- Des exercices répétés d'immersion dans des situations problèmes avec production de préconisations de résolution créative.

La reconnaissance et la validation des compétences acquises se fera sur les bases suivantes :

- **Parcours I** : Production et soutenance collectives d'une étude de cas devant un jury constitué de formateurs et de professionnels en exercice.
- **Parcours II** :
  - ✓ Production et soutenance d'une étude de cas thématique
  - ✓ Production d'un mini diagnostic stratégique portant sur la situation de son organisation face à un enjeu en lien avec l'une des thématiques\* que la personne en formation aura choisi d'investir dans le cadre de son parcours de montée en compétences.
  - ✓ Production et la soutenance collectives d'un recueil de recommandations de bonnes pratiques professionnelles partagées, en lien avec les thématiques\* investies..
- **Parcours III** : Cumul des modalités propres aux Parcours I & II

Cette offre de formation est articulée à deux formations diplômantes supérieures proposées par le Collège Coopératif. **Le Parcours I est capitalisable dans un parcours de formation préparatoire au Caferuis**. Il peut, sous certaines conditions d'éligibilité\*, déboucher sur la validation des DC3 et DC5 de ce diplôme. **Le Parcours III est capitalisable dans un parcours de formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale - DEIS**. Il peut, sous certaines conditions d'éligibilité\*, déboucher sur la validation des DC3 de ce diplôme

\* Pour bénéficier de cette possibilité, les candidats intéressés doivent répondre aux conditions d'accès à ces diplômes <https://www.collcoop.org/>

## Conditions d'accès

Les publics cible de l'action de formation proposée sont les suivants :

- Salariés du champ de l'intervention sociale, médicosociale ou socioculturelle exerçant une fonction de direction ou d'encadrement depuis au moins cinq ans,
- Salariés du champ de l'intervention sociale, médicosociale ou socioculturelle exerçant une fonction de direction ou d'encadrement depuis au moins deux ans et titulaires d'un diplôme ou d'un titre reconnu au moins de niveau 6
- Demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme ou d'un titre reconnu au moins de niveau 6 et disposant d'une expérience professionnelle d'encadrement ou de direction dans le champ d'au moins trois ans,
- Personnes en mobilité professionnelle disposant d'une expérience professionnelle de direction ou d'encadrement d'au moins cinq ans et disposant d'un diplôme ou d'un titre reconnu au moins de niveau 6,
- Personnes disposant d'une expérience de bénévolat d'au moins cinq ans dans une organisation du champ de l'intervention sociale, médicosociale ou socioculturelle et titulaires d'un diplôme ou d'un titre reconnu au moins de niveau 6.

**Des dérogations à ces critères sont possibles. Elles peuvent porter sur le niveau de qualification et sur le nombre d'années d'expérience professionnelle ou bénévole. Elles seront accordées au cas par cas par la commission d'admission au vu du projet de bénévolat ou du projet professionnel porté par le candidat.**

## Procédure d'admission

**1. Dépôt d'un dossier de candidature** téléchargeable en ligne (<https://www.collcoop.org/>) et contenant une fiche descriptive présentant la situation du candidat, son parcours, son parcours de formation initiale et continue, une lettre de motivation présentant l'intérêt du candidat pour les questions liées au management et au pilotage des organisations du champ de l'intervention sociale et pour une action de formation largement fondée sur la sollicitation de sa propension à coopérer.

**2. Un entretien d'admission** est organisé. Il vise à permettre :

- La validation conjointe des prérequis notamment si le candidat entend intégrer la formation au titre de son expérience professionnelle,
- L'identification des objectifs individuels de la personne et des modalités de personnalisation de son parcours. Il s'agira notamment, à ce moment du processus de recrutement, d'envisager les modalités d'une alternance en milieu professionnel permettant aux personnes en recherche d'emploi ou en mobilité professionnelle de trouver les conditions d'une immersion sur le terrain qui concilient à la fois leur projet professionnel et les exigences associées aux modalités pédagogiques retenues pour l'action de formation.
- Le cas échéant, de faire des propositions de formations complémentaires pour favoriser la mise à niveau des candidats. Une proposition d'accompagnement VAE (DESJEPS, DEIS, CAFERUIS, CAFDES) sera systématiquement adressée aux personnes qui intégreraient le dispositif de formation au titre de leur expérience professionnelle.
- L'examen des financements complémentaires que la personne entend mobiliser en vue de son entrée en formation.
- La formulation d'un avis quant à l'opportunité de l'admission de la personne dans le parcours de formation.

Une commission d'admission composée de la directrice du Collège Coopératif, du responsable de l'action de formation, d'un représentant de chaque structure partenaire statue sur chacune des candidatures. Une liste des personnes admises à suivre la formation est arrêtée.

**Un « Passeport compétences » est ouvert. Il permettra de consigner les modalités de personnalisation du parcours de formation et d'attester, à l'issue de la formation, des compétences acquises.**

---

## Informations pratiques

|  |  |
|--|--|
| <b>Recrutement :</b>                   | En continu de septembre 2020 à mai 2021  |
| <b>Calendrier des sessions :</b>       | <p><b>Module transversal (Parcours I)</b><br/>           Session 1 : 14 décembre 2020 – 19 février 2021<br/>           Session 2 : 15 février 2021 – 16 avril 2021<br/>           Session 3 : 12 avril 2021 – juin 2021</p> <p><b>Modules thématiques (Parcours II)</b><br/>           Session 1 : 2 novembre 2020 - 29 janvier 2021<br/>           Session 2 : 15 mars 2021 – 28 mai 2021<br/>           Session 3 : 17 mai 2021 – 9 juillet 2021</p> |
| <b>Rythme de la formation :</b>        | Regroupements mensuels de 2 à 4 jours  |
| <b>Lieu de la formation :</b>          | Site principal : Martigues (En fonction des provenances des candidats, les formations pourront être dispensées sur Avignon, Manosque – Sisteron, Marseille)  |
| <b>Coût de la formation :</b>          | <p><b>Pour les personnes en situation d'emploi :</b> 70 % du coût total de la formation est financé par la Région SUD. Le reste à charge s'établit ainsi :</p> <p>Parcours I (98 heures) : 872.00 euros<br/>           Parcours II (70 heures) : 623.00 euros<br/>           Parcours III (161 heures) : 1 432.00 euros</p> <p><b>Pour les personnes en recherche d'emploi :</b> Gratuité de la formation</p>  |
| <b>Contact :</b>                       | Myriam LANGEVIN – 04 42 17 03 15 – <a href="mailto:mlangevin@collcoop.org">mlangevin@collcoop.org</a>  |
| <b>Coordinatrice de la formation :</b> | Hélène GIBERT – 04 42 17 03 00 – <a href="mailto:hgibert@collcoop.org">hgibert@collcoop.org</a>  |
| <b>Responsable de la formation :</b>   | Philippe NECTOUX – 04 42 17 03 00 – <a href="mailto:phnectoux@collcoop.org">phnectoux@collcoop.org</a>   |
| <b>Adresse du siège social :</b>       | Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée<br>Avenue Georges BRAQUE<br>13 500 MARTIGUES<br>Tél. 04 42 17 03 00 - <a href="http://www.collcoop.org">www.collcoop.org</a>  |